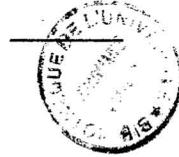


# BREVET D'INVENTION

Gr. 12. — Cl. 2.  
G 03 b

N° 1.101.360



## Dispositif d'entraînement de films pour visionneuse.

M. FRANÇOIS LEMBO résidant en France (Bouches-du-Rhône).

Demandé le 26 mai 1954, à 11<sup>h</sup> 45<sup>m</sup>, à Marseille.

Délivré le 20 avril 1955. — Publié le 5 octobre 1955.

L'entraînement des films, bandes ou autres dans les visionneuses, s'effectue soit à l'aide d'enrouleurs disposés dans les parties hautes et basses, soit encore par simple traction à travers la fente prévue pour le passage de la bande. Ces dispositifs présentent de multiples inconvénients aussi bien en ce qui concerne leur montage que pour obtenir une vision parfaitement centrée.

L'objet de l'invention consiste en la réalisation d'un dispositif d'entraînement pour visionneuses assurant une traction parfaitement réglable et équilibrée de l'image et permettant d'assurer son déplacement en tous sens.

Il se caractérise par les moyens mis en œuvre pris aussi bien dans leur ensemble que séparément et plus particulièrement par la disposition d'un pignon denté dont les dents correspondent à l'écartement des encoches d'une bande stabilisée par des coulisses de guidage.

Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

La fig. 1 montre le dispositif d'entraînement de la visionneuse vue en coupe longitudinale;

La fig. 2 représente le même objet vu en coupe transversale;

La fig. 3 montre vue en élévation la commande d'entraînement.

La visionneuse est constituée par un carter étanche 1 avec lentille 2, écran 3 et lumière de cadrage 4. La chambre 5 est pourvue à la distance voulue, correspondant à la grandeur de l'image, d'une double fente 6, 7, dont les extrémités 8, 9, 10, 11, sont dans l'axe d'une double rainure 12, 13 le long desquelles coulisent les arêtes 14, 15 du film pourvu d'encoches 16.

Le pignon 17 caractérisant l'invention est monté sur l'arbre 18 reposant sur la monture formant palier de façon que les dents 19, 20 et autres, dépassent par leur projection, lors de la rotation du pignon le plan des coulisses 12, 13. La poignée 21 extérieure entraîne le pignon 17.

On conçoit dès lors le fonctionnement de cet entraînement.

Le film 14 est passé dans l'axe des ouvertures 6 ou 7 et vient contacter par sa surface crantée le pignon 17. Par sa projection ce dernier dépasse le plan formé par les film et rainure, et sa denture 19, 20 pénètre dans les crans 16.

Le film guidé par les fentes 6, 7 et rainures 12, 13 présente une surface indéformable qui facilite son entraînement suivant les flèches A, B c'est-à-dire dans le sens haut et bas, sans aucune possibilité de manquement ou d'arrachement.

La bande est en outre stabilisée et ne glisse pas ce qui permet de centrer et maintenir l'image dans la position voulue quels que soient les chocs ou déplacements subis.

Toutefois les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier dans la limite des équivalents comme d'ailleurs les matières utilisées pour leur fabrication sans changer pour cela la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

### RÉSUMÉ

Dispositif d'entraînement de films pour visionneuse, caractérisé par :

1° Monture formant butées pourvue à sa partie avant de fentes de pénétration sur les parements transversaux supérieurs et inférieurs;

2° Extrémités des fentes disposées dans l'axe de rainures longitudinales disposées sur les parements verticaux;

3° Pignon avec dents monté de façon à joindre l'une des rainures guides verticales à sa partie médiane;

4° Dents dont la projection dépasse le plan vertical du film guidé et rendu indéformable par l'ensemble des fentes et rainures;

5° Pénétration des dents du pignon dans le crantage pratiqué sur l'un des côtés du film;

[1.101.360]

— 2 —

6° Commande extérieure du pignon denté par commande reliée à l'arbre d'entraînement monté sur le boîtier formant palier;

7° Combinaison et coopération des éléments décrits pour réaliser un dispositif d'entraînement de films pour visionneuse;

FRANÇOIS LEMBO.

Par procuration :

A. ROMAN.

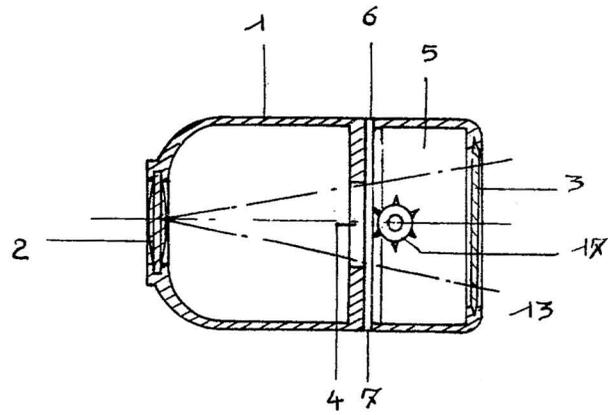


Fig. 1.

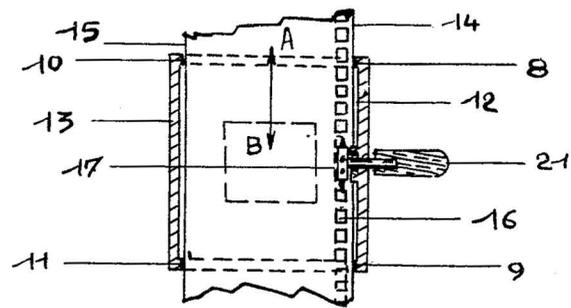


Fig. 2.

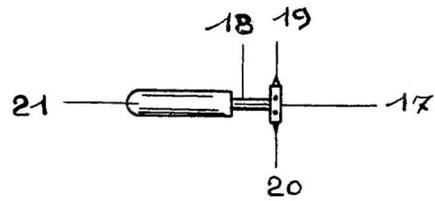


Fig. 3.